

Intervention 34^{ème} Congrès 12 Avril 2018.

Camarades, chers Amis,

Nous entamons notre dernier jour de congrès, la dernière ligne droite, pas la plus facile car comme vous le savez, le sujet de cette journée est un sujet récemment débattu lors de notre dernier comité général et qui porte sur nos relations internationales, et je voudrai ici justement saluer nos camarades représentant les délégations étrangères, venus pour certains de loin pour participer à notre congrès.

Ils vont avoir l'occasion de s'exprimer sur ce sujet en début d'après-midi du moins nous l'espérons.

Les enjeux de nos relations internationales ont, depuis quelques mois, pris un sens nouveau d'un point de vue politique et pratique car nous avons entrepris un travail nouveau de terrain avec nos camarades de la Confédération Générale du Travail venus en nombre lors de ce congrès et je voudrai avant tout les remercier chaleureusement car au-delà de ce lien historique qui unit l'Union des Syndicats de Monaco et la CGT, il se crée à présent un lien stratégique destiné à combattre les politiques d'austérité mises en place par le patronat, les gouvernements et les oligarques de l'Union Européenne.

Ce travail important doit continuer, se renforcer et venir enrichir notre réflexion commune au sein de l'USM. Il doit également s'intensifier au niveau fédéral avec la prise de contact avec d'autres confédérations et fédérations syndicales Européennes et mondiales.

Car de ce fait, l'USM ne peut pas continuer à être isolée sur le plan syndical international car la lutte des classes n'a pas de frontière et il serait irresponsable de penser qu'elle n'existe qu'à Monaco et pas d'en d'autres pays.

Nous le voyons de par nos expériences et nos relations que nous entretenons à l'extérieur de Monaco. Nos camarades, qu'ils soient Français, Grecs, Espagnols ou Portugais sont à l'heure actuelle confrontés à des attaques sans précédent de la part de nos adversaires sociaux. Adversaires qui n'hésitent pas ou qui n'hésitent plus à malmener les travailleurs pour leur faire abandonner leurs conquies sociaux. Pressions, harcèlement, attaques sur les droits syndicaux, mise à mort du code du travail, plans sociaux s'accompagnant de suppression de milliers d'emploi, attaques sur les statuts des cheminots et ceux de la fonction publique.

L'attaque est portée, dévastatrice, calculée, planifiée et puissante par des forces capitalistes qui n'hésitent pas à faire l'impasse sur la démocratie des peuples. Je pourrai vous donner des centaines de chiffres qui, à eux seuls, illustre mes propos mais l'essentiel n'est pas là. Nous vivons dans notre quotidien assez de situations qui ne peuvent appeler de notre part que 2 sentiments : La colère face à l'injustice et la résistance face aux inégalités qui en découlent.

Sachez seulement que en 30 ans comme je l'ai dit hier, 200 milliards d'euros sont passés de la poche des travailleurs à celle des patrons. Que 700 travailleurs vont perdre la vie au travail en France cette année et qu'en 2017, on dénombre 400 suicides de travailleurs ayant perdu leur emploi ou poussés par leur employeur à mettre fin à leur jour. C'est la dure réalité. Cette réalité doit nous mettre en colère, et cette colère doit s'exprimer. Elle doit s'exprimer par des luttes internationales conjointes que nous allons mettre en place avec nos camarades syndicalistes d'organisations étrangères. Elle doit s'exprimer également par un soutien sans faille de la part de notre Fédération aux actions de lutte qu'ils s'efforcent de mettre en place. Ce soutien que nous leur apportons aujourd'hui, il nous le rendrons certainement demain.

C'est en cela que la solidarité doit s'exprimer, de manière réfléchie, mais toujours dans un esprit de lutte de classe. Cette lutte de classe si difficile et pourtant si indispensable en ces temps difficiles pour les travailleurs.

L'occasion ici de rappeler que nous apportons notre soutien indéfectible aux organisations qui luttent de par le monde dans des conditions parfois beaucoup plus difficiles que les nôtres. Des Camarades qui risquent leur vie de par leur lutte, des camarades qui sont à l'heure où on parle, emprisonnés pour avoir exprimé leurs idées, des camarades qui ont perdu la vie pour que nous puissions avoir le droit de nous organiser dans nos syndicats et ainsi conquérir des droits nouveaux. En ce jour, nous ne les oublions pas.

Pour que cette solidarité s'exprime, il faut la faire vivre, il faut la cultiver et en ce sens, il a été créé à l'issue de notre dernier comité général, une commission internationale composée de plusieurs camarades qui ont fait un travail formidable de recherche et qui donc me mandate en même temps que le comité fédéral ce matin pour l'introduction de cette séance de travail afin de vous présenter un rapport le plus objectif possible sur le travail que nous avons réalisé au sortir de notre dernier comité général.

En ce sens, dès la mise en place de cette commission, nous avons élaborer un programme destiné à nous rapprocher d'autres organisations susceptibles de nous apporter des éléments de réflexion afin d'éclaircir notre position sur une possible désaffiliation de la Confédération Européenne des syndicats, sujet important sur lequel, à l'issue de cette séance, il va nous falloir prendre une décision.

Une décision d'avenir, une décision claire et réfléchie.

Pour que cette décision soit la plus réfléchie possible, il convenait donc que la commission internationale travaille sur trois points essentiels :

- Nos relations internationales avec d'autres syndicats, fédérations, confédérations... et nos liens de solidarité.
- Approfondir nos connaissances sur la CES en ce qui concerne ses fondamentaux, sa gestion et sa ligne politique vis-à-vis de la politique Européenne destructrice pour les travailleurs.
- Et enfin, si la CES ne nous apporte pas satisfaction, vers quoi nous dirigeons nous concernant notre affiliation internationale ?

Voilà les trois sujets auxquels notre commission a travaillé ces derniers mois.

Sur le premier, si beaucoup reste à faire, nous avons pu avancer de manière remarquable car nous avons renoué des liens profonds avec la CGT et la présence de nombreux camarades qui la composent à notre congrès le prouve. Nous avons également rencontré son secrétaire Général, Philippe MARTINEZ, avec lequel nous entretenons des liens réguliers. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder de nombreux sujets d'actualité notamment sur les luttes en cours. Comme vous le savez, il a soutenu notamment les luttes que nous avons mené à Monaco lors de nos dernières actions interprofessionnelles.

Il nous faut faire à présent le même travail avec les autres organisations qui ont fait le déplacement mais je pense qu'à l'issue de ce congrès, des rendez-vous seront pris en ce sens et c'est tant mieux.

Nous avons également renforcé nos liens de solidarité en participant à la quasi-totalité des manifestations contre la mise en place de la loi travail et des ordonnances Macron... sur ce point, la bataille continue, nous ne lâcherons rien car ce n'est pas dans nos habitudes. La bataille est relancée, comme vous le savez, à l'heure actuelle, contre les réformes des statuts des services publics et celui des cheminots, il faut soutenir cette lutte, par tous les moyens.

Sur le terrain du renforcement de nos relations internationales et de la solidarité, beaucoup d'organisations syndicales qui hier, ignoraient l'existence même de l'USM, aujourd'hui nous félicitent pour les luttes que nous menons à Monaco, une des capitales si on peut dire, du capitalisme et du libéralisme. Une ville comme Monaco ne laisse personne indifférent et beaucoup ignorent l'existence de syndicats au sein d'un si petit état...

Si certaines Confédérations Européennes avaient connaissance de notre existence, au niveau mondial, le travail restait à faire. Nous y travaillons activement et je peux vous dire que cela porte ses fruits car récemment nous avons participé à un colloque international à Marseille au mois de décembre dernier où de nombreuses délégations étrangères au niveau mondial étaient représentées. Nous avons, lors de ce colloque, pu prendre la parole et ainsi informer ces délégations de notre existence et des luttes que nous menons à Monaco. De nombreuses relations sont nées à l'issue de ce colloque et perdureront à l'issue de ce congrès.

Voilà ce que je pouvais vous dire sur ce premier point, le débat reste ouvert bien entendu tout au long de la journée et je compte sur vous pour intervenir sur le sujet.

Le deuxième point que nous allons évoquer lors de cette séance est très important car il est indirectement en lien avec nos relations internationales mais du moins fondamental sur leur devenir, je veux bien entendu parler de notre lien avec la Confédération Européenne des Syndicats à laquelle nous sommes adhérents depuis 2006.

C'est un débat que nous menons au sein de l'USM depuis maintenant plus d'un an et la commission internationale mise en place à l'issue du dernier comité général a eu pour mission de travailler sur ce sujet pour mettre à jour de manière objective les divergences que nous avons pu constater entre la position de notre Fédération et celle de la CES.

Attention, travailler de manière objective, ce n'est pas détourner les yeux de la réalité, je tiens à le préciser. L'enjeu fondamental étant de prendre des décisions qui représentent réellement les orientations de notre fédération décidée lors des derniers congrès afin d'assurer la mise en place d'action de lutte efficace au sein de nos syndicats en adéquation avec la base des syndiqués dans les entreprises.

Donc, en toute objectivité, nous nous sommes posé la question de savoir ce qu'était la CES, ce qu'elle représentait, pourquoi nous y étions adhérent et quel était cette fameuse Europe sociale dont elle défend les valeurs.

Si la notion entre guillemets d'Europe sociale peut avoir une résonance positive au sein de l'USM, il faut déjà se poser la question de quelle Europe sociale nous parlons. Est-ce une Europe sociale de Progrès basée sur l'égalité entre les travailleurs en terme de droits, de salaire et de protection sociale? Où est-ce une Europe sociale basée sur l'enrichissement permanent d'un patronat soutenu par les gouvernement et certains syndicats dans le but de soumettre les travailleurs à plus de régression sociale ?

Il peut en effet, exister une Europe sociale de progrès où les richesses seraient réparties équitablement entre tous les travailleurs mais force est de constater que depuis des décennies, le plat servi aux travailleurs n'est pas de ce goût. C'est le pain noir qui est au menu camarades.

Au contraire et je vous le disais tout à l'heure, en 30 ans, c'est 200 milliards d'euros qui sont passés de la poche des salariés à celle des patrons. C'est 309 milliards de richesses produites par les travailleurs qui atterrissent dans la poche des actionnaires en 2016. C'est un vol manifeste à l'encontre des travailleurs. Et je ne vous parle pas du reste, baisse des retraites, allongement de l'âge de départ à celle-ci, privatisation de la fonction publique, suppression d'emplois a tout va...

Nous en subissons les conséquences à Monaco, nous aussi.

Et la CES dans tout ça ? Soutient elle cette pseudo « Europe Sociale » que je viens de vous présenter ? La combat elle ? Quelle est sa position ?

L'année 2016 et 2017 a été riche en contestation sociale à Monaco et dans le pays voisin, à ce titre il est légitime de regarder, en toute objectivité la position de la CES vis-à-vis de ces conflits sociaux auxquels nous avons participé à titre solidaire avec les organisations syndicales ayant combattu courageusement la mise en place des lois EL KOMRI et de casse du code du travail.

La CES a-t-elle soutenu le mouvement de contestation ? Où a-t-elle garder le silence ?

Se poser la question, c'est déjà y répondre. Et la réponse est sans appel. La CES à aucun moment n'est venu soutenir les travailleurs et les militants syndicaux dans ces combats. Pour la simple raison que ce n'est pas une Confédération syndicale de combat. C'est une confédération syndicale d'accompagnement des politiques d'austérité conduites par l'Union Européenne et la commission qui en découle.

A-t-elle soutenu le combat de nos camarades belges de la FGTB, ici présente en délégation, lors de la mise en place de la loi PEETERS en Belgique ? Soutient elle les luttes de nos camarades de la CGIL en Italie ?

Même constat, la réponse est non.

Ce constat nous amène à nous poser la question de notre appartenance à cette confédération car continuer à y adhérer peut vouloir dire implicitement que nous cautionnons sa position. Or je sais que ce n'est pas le cas.

Il faut dire que la CES est un objet politique étrange. Elle porte le nom de syndicat mais ne fait que simuler le syndicalisme pour masquer en fait sa dépendance avec l'Union Européenne. A telle preuve qu'elle est financé par la commission européenne à hauteur de 75%.

Ses statuts stipulent que la « Confédération européenne des syndicats a plus particulièrement pour mandat d'agir dans le cadre du processus d'intégration européenne ».

Elle s'adresse dans son action à l'Union européenne dont elle demande l'approfondissement sur le plan social, politique, démocratique en même temps qu'économique et monétaire.

Et en même temps, La CES à soutenu le traité de Maastricht en 1992, fait campagne pour le oui en 2005 pour faire adopter le traité constitutionnel européen et soutient aujourd'hui le fameux traité de Lisbonne... fameux traité qui a planifié en son temps, les mesures d'austérité actuelle dont font face de nombreux travailleurs et de nombreuses populations.

La loi travail et la loi Peeters sont notamment issues de ce traité.

Ces militants syndicaux qui luttent aux cotés de leurs organisations syndicales contre la mise en place de ces lois méritent tout notre respect et doivent bénéficier de notre soutien sans faille. Souvent victimes de répression patronale, d'emprisonnement, de ségrégation, ces militants n'ont jamais reçu le moindre soutien dans leurs luttes de la part de la CES.

Et pour cause, la CES, en ce qui la concerne, ne sait pas ce qu'est une lutte. Ses responsables ne sont pas victimes de la répression patronale car ils ne sont pas sur le terrain, ils occupent au contraire des poste loin des bases et n'ont pour certains, jamais adhéré à une organisation syndicale. C'est le cas notamment de Bernadette SÉGOL, l'ancienne secrétaire générale de la CES.

On peut dire qu'occuper un poste de dirigeant au sein de cette confédération est souvent une opportunité de promotion.

Et que dire de la tenue du dernier congrès de cette organisation tenu en 2015. A l'ordre du jour de celui-ci, il y avait l'adoption d'un « plan » pour sortir l'Europe du chômage de masse à laquelle elle est confrontée et ainsi, redonner du travail à tous les travailleurs... mais avec quel salaire ? Le document ne se penche pas dessus.

Comble de l'ironie, les dirigeants de la CES avaient invité lors de l'ouverture de leur congrès les principaux acteurs qui ont mis en place et qui cautionnent ce même chômage de masse.

En l'occurrence, François HOLLANDE, président de la république à cette époque et champion toute catégorie du chômage en France qui a atteint des records, Martin SCHULZ, président du parlement européen, qui veut accélérer les négociations du traité transatlantique, le fameux TAFTA, qui va mettre en concurrence les travailleurs de tous pays avec des salaires au rabais, sous fond de fléxisécurité et enfin un des pire, Jean Claude JUNCKER, président de la commission européenne et ancien premier ministre d'un paradis fiscal.

C'est comme si à notre congrès, nous invitons le ministre d'état pour le remercier d'avoir mis en place les réformes dont nous souffrons et le congratuler pour la perte du pouvoir d'achat dont nous sommes victimes chaque année.

Camarades, soyons sérieux, serais cela un syndicalisme indépendant ?

Et de plus, les textes présentés au congrès de 2015 n'étaient connus que de quelques uns, et de toute façon, même pas mis en débat, ni amendable. Une supercherie de démocratie en fait.

Est-ce de cette manière que nous concevons, au sein de l'USM, le débat syndical ?

Alors en faisant notre demande d'adhésion à la CES fin des années 90 pour être « accepté » en 2006, je pense que les camarades de l'époque avait pour but de rejoindre cette organisation pour pouvoir renforcer l'Union des Syndicats de Monaco dans ses relations internationales dans le but de lutter efficacement contre le capitalisme en lui-même, dans un esprit de lutte de classe.

Je pense qu'avec un peu de recul et d'expérience au sein de cette confédération depuis maintenant plus de dix ans, nous nous apercevons aujourd'hui avec ce que je viens de vous dévoiler, que ce n'est pas la bonne organisation pour changer la donne en ce qui concerne le bien-être des travailleurs et l'obtention de droits nouveaux en matière sociale et que le spectre d'un changement de l'intérieur comme nous l'on proposé un certain nombre de camarades est voué à l'échec.

En tenant compte de nos fondamentaux et de notre histoire, peut-on logiquement rester adhérent à une confédération syndicale qui ne représentent pas les réels intérêts des travailleurs ?

Peut-on rester adhérents à une confédération syndicale qui prône un système capitaliste destiné à renforcer la soumission des peuples à l'Union européenne et ses alliés du capital ?

Il y a un choix à faire mes camarades, ce choix, cela doit être celui de la raison en tenant compte de nos fondamentaux de lutte de classe et de masse. Cela doit être le choix de la solidarité avec ceux qui souffrent et qui luttent au sein de la classe ouvrière.

Doit on soutenir l'Europe sociale prônée par cette confédération ? où doit on œuvrer à en construire une autre plus en adéquation avec ce qu'attendent les travailleurs de Monaco, de France et d'ailleurs ?

Le comité fédéral s'est penché sur cette question et sa réponse est unanime : la raison d'exister de l'Union des Syndicats est de représenter l'intérêt des travailleurs, de coordonner les luttes, de les soutenir, le tout, dans l'unité et la solidarité. La régression sociale ne doit pas être négociée, mais combattue !

Ce n'est pas ce que la CES représente à nos yeux.

En conséquence, le comité Fédéral propose au Congrès de voter en faveur de la désaffiliation de l'Union des Syndicats de Monaco à la Confédération Européenne des Syndicats à l'issue de cette séance.

Ce serait une décision historique car jamais une fédération pouvant prétendre au statut de Confédération n'a quitté la CES. Ce serait également un message puissant à l'encontre du gouvernement Monégasque qui s'efforce actuellement à négocier avec l'Union européenne la mise en place de règles tirées du traité de Lisbonne.

Si nous prenons cette décision que j'estime à titre personnel être la bonne, et comme je vous le disais au début de mon intervention, il faut penser à l'avenir de nos relations internationales et ne pas rester isolé du monde qui nous entoure.

La commission internationale s'est donc penchée sur ce sujet en recherchant une alternative en adéquation avec nos fondamentaux. Et en ce sens, nous avons pris contact avec des représentants de la Fédération Syndicale Mondiale, la FSM lors du colloque international qui s'est tenu à Marseille.

J'en arrive donc à mon troisième point :

Notre devenir en terme d'affiliation internationale.

Si nous prenons la décision de quitter la CES, cela ne doit pas se faire au détriment d'un isolement de l'USM sur le plan international. En même temps, nos relations internationales doivent s'appuyer sur ce qui fait le fondement de l'Union des Syndicats de Monaco : le syndicalisme de lutte de classe et de masse.

Ainsi se profile donc tout naturellement la question d'une coopération avec une organisation qui embrasse nos fondamentaux qui nous ressemble et en ce sens, la Fédération Syndicale Mondiale semble toute indiquée.

Non pas parce qu'il faut absolument s'affilier à quelque chose camarades, mais parce que nous avons besoin de soutien dans nos luttes et que nous pouvons apporter notre expérience aussi à d'autres camarades d'autres pays qui seraient en demande... c'est aussi cela la solidarité syndicale.

Contrairement à la CES, la FSM apporte régulièrement son soutien aux luttes qui se passent en France et dans le monde. Elle est présente aux cotés des travailleurs, s'intéresse à leur devenir et les aide dans leurs actions notamment ces dernières semaines où elle s'est rangée du côté des cheminots, des salariés de Carrefour et des fonctionnaires en lutte.

Nous avons-nous même reçu le soutien de la FSM lors de notre dernière journée d'action interprofessionnelle incarné par Quim BOIX, responsable et secrétaire général de la section retraite de la FSM par voie de message lu par notre camarade Alex FALCE lors de notre prise de parole.

Rien de la part de la CES.

Forte de plus de 92 millions d'adhérents dont 2 millions en Europe, la FSM déploie de manière constante des efforts visant à l'unité et à la coopération avec toutes les organisations nationales, de branche et inter-branche, indépendamment de l'affiliation, dans la lutte pour les objectifs communs et dans l'esprit de solidarité internationale parmi les travailleurs. Elle unit tous les travailleurs afin d'éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Je viens de vous lire un bref extrait de ses statuts.

Il semblait également important pour la commission internationale de se pencher sur la gestion de cette fédération, de savoir si un quelconque lien financier pouvait fissurer son indépendance d'action et de réflexion.

Aucune inquiétude à avoir de ce côté là, car la FSM tire son indépendance de par ses ressources financières essentiellement liées à la cotisation que payent les structures adhérentes qui représentent 93 % de son budget, comme l'USM en fait. L'autre partie, les 7% qui restent, sont liés à leur représentations internationales au cours de séminaires organisés au niveau de l'UNESCO, de l'OIT, et de l'ONU où la FSM exerce une représentation permanente.

Elle ne perçoit aucune subvention d'un état tiers, ce qui garantit sa liberté d'expression et son indépendance.

Cela dit et avant de se prononcer pour un rapprochement officiel avec cette fédération, il a semblé important pour la commission internationale et le bureau fédéral de pouvoir connaître en profondeur cette organisation.

Nous avons donc eu l'honneur de recevoir ici même, le 3 et 4 Avril dernier, Georges MAVRIKOS, son secrétaire général, qui a répondu favorablement à notre invitation. Lors de cette entrevue et de la réunion de travail qui s'est tenue à laquelle bien entendu les membres du bureau fédéral étaient conviés, il a été question de connaître un peu plus cette fédération et certaines de ses positions sur des sujets qui nous semblent importants.

Cela a été un moment militant enrichissant tout en étant convivial et sérieux.

La Fédération Syndicale Mondiale, loin d'être à son tour exempte de toute critiques ou d'insuffisances, se revendique au moins d'agir en syndicat anticapitaliste et de lutte de classe, ce qui est, entre nous, bien plus conforme à notre histoire, nos repères et nos orientations que le syndicalisme de renoncement et de gestion de la misère qu'incarne malheureusement la CES.

Il nous a été présenté lors de cette rencontre de travail un bilan détaillé sur les actions que la FSM déploie pour soutenir les luttes internationales ainsi que sur son fonctionnement.

A ce titre, beaucoup de questions restaient en suspens, notamment celle des relations qu'elle entretiendrait avec certains pays tel que la Corée du Nord, la Syrie, ou la Turquie.

L'occasion nous a été donnée de poser toutes les questions sans détour afin que nous puissions avoir une vision claire et nette concernant certaines rumeurs comme quoi la FSM soutiendrait telle ou telle dictature de par le monde.

Son secrétaire général a été, à ce titre très clair :

La Fédération Syndicale Mondiale ne soutient et ne soutiendra jamais un régime dictatorial quelqu'il soit. Son but est de représenter les intérêts des travailleurs en dehors de tout débat politique.

Si des liens existent avec des pays tels que les 3 que je vous ai cités, ce sont des liens historiques qui ne datent pas d'hier (exemple, le syndicat de la Corée du Nord est affilié à la FSM depuis 1949).

Rien à voir donc avec un éventuel soutien au régime dictatorial qui peuvent avoir lieu dans ces pays.

Et je terminerai sur cette partie en vous rappelant que la FSM a fermement condamné officiellement les agissements du président Erdogan en Turquie.

Sur son fonctionnement, elle se réunit en Congrès tous les 5 ans et élit ainsi lors du Congrès, un conseil présidentiel composé de 55 membres dont est issu un secrétariat de 9 membres.

Il y a notamment des bureaux régionaux sur tous les continents ce qui lui permet d'avoir une représentation élargie et de pouvoir agir rapidement au cas où une fédération affiliée serait en demande.

On peut ainsi s'apercevoir, et c'est un autre point de convergence avec nous, que le fonctionnement de la FSM est assez similaire au notre d'un point de vue démocratique.

En terme d'action, la fédération syndicale Mondiale ne reste pas inactive et de nombreuses actions de lutte sont prévues lors de cette année avec notamment une grande action le 3 Octobre prochain axée sur la bataille pour un système de santé plus juste et une protection sociale équitable pour tous les travailleurs.

Dans l'optique où notre Congrès prendrait la décision d'un rapprochement avec la FSM, nous serions évidemment invités à participer à toutes les actions déployées et également invités au prochain Congrès de la FSM en 2021.

En conclusion et compte tenu de ce qui précède, il a semblé important au Bureau fédéral de ne pas resté isolé en ce qui concerne nos relations internationales et en ce sens, **le Bureau fédéral propose au Congrès de voter en faveur d'un statut d'observateur à la Fédération Syndicale Mondiale dans l'optique d'une adhésion définitive dans un proche avenir.**

Il en va ainsi du succès de nos futures luttes pour un monde plus juste, plus équitable tourné vers la convergence des luttes entre tous les travailleurs.

Nous savons tous ici que le modèle capitaliste que cherche à nous vendre Patronat et gouvernement n'a qu'un seul objectif : appauvrir les travailleurs et revenir sur nos conquêtes sociales durement acquises.

Nous ne pouvons rester inactifs, il en va de notre avenir et de celui de nos enfants.

Camarades, chers amis, je vous remercie, passons à présent au débat.

Vive l'Union des Syndicats de Monaco. Merci.